



FONDO ASILO, MIGRAZIONE E INTEGRAZIONE (FAMI) 2014-2020

Obiettivo Specifico 2.Integrazione / Migrazione legale –
Obiettivo nazionale 2. Integrazione - 02- Promozione dell'accesso ai servizi per l'integrazione lett. e)

Piano Regionale prog-1117 MISURA PER MISURA - Atto secondo: Integrazione

INFORMATION POUR CITOYENS ETRANGERS NON COMMUNAUTAIRES INSCRIPTION ET ANNULLEMENT DE RESIDENCE, RELACHEMENT DE CERTIFICAT

Inscription au registre de l'état civile (residence)

Le formulaire pour la demande d'inscription dans le registre l'état civil doit être signé par tous les individus d'état supérieure a18 ans. si tu viens d'une autre commune Italienne il est important d'écrire le nom de la Commune au début du formulaire.

Tu dois porter une photocopie du titre du séjours de toute la famille qui demande l'inscription:

- en cas de renouvellement la photocopie du reçu
- si vous êtes en attente du premier permis de séjours
 - Photocopie du reçu de la demanda du permis de séjours pour travail subordonner/regroupement familial présenter (MOD. 209)
 - photocopie du reçu de la demande.

La photocopie du certificat de mariage ou de l'acte de naissance, traduit et légalisé, ils sont obligatoires pour les familiers du citoyen UE. Pour les autres, ils ne sont pas obligatoires, mais nécessaires pour la mise a jour de l'état civil.

ANNULLEMENT DE RESIDENCE- renouvellement de résidence

La photocopie du permis de séjour renouvelé doit être remise au bureau du Registre d'état civil d'ici 6 mois de l'échéance.

Après 6 mois de l'échéance le bureau Registre d'état civil t'enverra à la maison une lettre en exigeant de porter la photocopie du permis de séjour renouvelé. Si tu ne remets pas d'ici 30 jours le document demandé ou le reçu de renouvellement, le bureau Registre d'état civil peut effacer la résidence.

Il est important de s'assurer d'avoir indiqué sur la boîte aux lettres les noms de tous les majeurs résident.

RELACHEMENT DE CERTIFICAT

Les certificats de residence et d'état civile ne peuvent pas être relâchés pour la publique administrations, comprise Questura et Préfecture. En revanche les certificats de mariage, l'acte de naissance et certificat de décès peuvent être relâchés seulement aux citoyens étrangers mariés ou nés sur le territoire italien.